

certaines alarmes sonores se déclenchent ; cela ne signifie pas forcément qu'il y ait aggravation.

Si des précautions particulières (affichées sur la porte de la chambre et du vestiaire) sont instaurées, **respectez-les dans l'intérêt du patient.**

écupérer ses effets personnels, ceux-ci n'étant pas gardés dans le service.

☞ Signalez à l'infirmière s'il est porteur de lunettes, de lentilles, de prothèses dentaires et/ou auditives.

☞ Par mesure d'hygiène, une brosse à dents, un dentifrice, une bombe de mousse à raser neufs vous sont demandés. Eventuellement, si vous le souhaitez, **apportez-nous de l'eau de Cologne pour la toilette et les soins de confort.**

☞ Des bénévoles hospitalières proposent **tous les lundis et jeudis** des postes radiophoniques et de la lecture.

☞ Les fleurs sont interdites dans les chambres.

L'équipe soignante, consciente de votre inquiétude, mettra tout en œuvre pour vous renseigner et vous soutenir.

Par avance, nous vous remercions de bien vouloir respecter ces consignes dans l'intérêt de votre proche.



Note d'accueil pour les familles

Dr Michel SIRODOT
Chef de Service

Dr Didier DOREZ
Dr Charles SANTRE
Praticiens Hospitaliers

Dr Christine HEYWARD
Psychiatre

Cadre Infirmier
☎ 04 50 88 40 30

Secrétariat
☎ 04 50 88 30 30
Fax : 04 50 88 35 60

Poste de soins
☎ 04 50 88 30 95

L'un de vos proches vient d'être admis dans le service de réanimation. Soyez assuré de notre soutien durant son séjour.

Le service de réanimation polyvalente (médicale et chirurgicale) accueille 24 h/24 h des patients atteints de pathologies diverses requérant des soins techniques spécifiques ainsi qu'une prise en charge relationnelle accrue.

Ce livret est rédigé dans le but de vous aider à cerner la particularité de l'unité.

Le personnel se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Adresse postale : BP 2333 - 74011 ANNECY CEDEX
Email : secr.reanimation@ch-annecy.fr

Centre Hospitalier de la Région Annécienne
Service de Réanimation Polyvalente

Conseils pratiques

☞ **Revêtez la blouse spécifique** avant de pénétrer dans la zone de soins.

☞ Lavez-vous les mains **avant et après votre visite**.

☞ **Un inventaire est établi à l'admission de votre proche (vêtements, bijoux...)**. Pensez à r [Présentation du service](#)

↳ Locaux :

Le service comporte 16 lits (12 lits individuels et 2 chambres doubles) répartis en trois secteurs, une salle d'attente étant située à chaque extrémité.

↳ Personnel :

L'équipe est constituée de 3 médecins réanimateurs, 1 médecin psychiatre, 1 cadre infirmier, 28 infirmières, 16 aides-soignantes, 1 agent des services hospitaliers, 2 secrétaires, 2 kinésithérapeutes.

Les infirmières et aides-soignantes travaillent par roulement de 12 h de jour comme de nuit. Un agent (Françoise) vous accueille du lundi au vendredi, le week-end l'accueil des familles est assuré au mieux par le personnel présent.

Admission

Vous devez **régulariser** l'admission de votre parent aux heures ouvrables, au bureau des entrées situé dans le hall principal de l'hôpital, **muni de ses cartes de Sécurité Sociale et Mutuelle**.

Nous vous demandons de communiquer à l'équipe soignante les coordonnées des médecins traitants de votre proche et de fournir éventuellement tout document (radiographies, ordonnances...) permettant le suivi médical.

Le séjour

□ **Téléphone**

Vous pouvez nous contacter de jour comme de nuit (ligne directe) au 04 50 88 30 95 en évitant les heures de changement d'équipe (7 h à 8 h 30 ; 19 h à 20 h 30). Les informations par téléphone

sont volontairement limitées dans le respect du secret professionnel, c'est pourquoi, les renseignements d'ordre médical vous seront communiqués de vive voix. Notre priorité allant aux soins, nous vous demandons qu'une personne de votre choix centralise ces informations.

□ **Les visites**

Les visites sont autorisées **tous les jours de 15 h 30 à 19 h 30** aux membres directs de la famille (sauf enfants - de 15 ans) et à raison de **2 personnes simultanément**. A titre exceptionnel, d'autres horaires peuvent être aménagés.

Le nombre et la durée des visites peuvent être également limités à la demande de l'équipe soignante, du patient ou de ses proches en fonction de son état de santé.

Lors de votre présence dans les chambres, nous pouvons être amenés à vous demander de regagner la salle d'attente afin que nous puissions réaliser les soins d'hygiène, de confort ou des actes techniques. Ceux-ci peuvent avoir une durée importante (parfois une heure). **Ne restez pas dans les couloirs afin de respecter la confidentialité.**

Les médecins et le cadre infirmier peuvent vous recevoir **sur votre demande** aux heures de visite **en fonction de leur disponibilité**.

□ **La Chambre**

La présence d'un certain nombre d'appareils nous est nécessaire pour la prise en charge de votre proche. Ne vous inquiétez pas si